

La CPU souhaite "une réouverture totale des établissements au début..."

4-5 minutes

La CPU défend le principe d'une réouverture des universités "maîtrisée, progressive, dès le début du mois de janvier" mais demande une concertation "dès à présent et non dans l'urgence sur les modalités d'accueil". Elle demande un "plan national de lutte contre la désocialisation et le décrochage massif" qui va "nécessiter des moyens dédiés". Elle salue enfin l'annonce de création de 20 000 jobs étudiants en soutien aux étudiants décrocheurs, mesure qu'elle a "fortement portée depuis plusieurs semaines".



Gilles Roussel, président de la CPU, et Olivier Laboux, vice-président. CPU / AEF info - Sébastien Ferraro

La CPU "répondra bien évidemment" à l'appel du Premier ministre, ce 26 novembre, pour travailler sur les conditions de réouverture des universités ([lire sur AEF info](#)) : "Elle défendra le principe d'une réouverture maîtrisée, progressive, dès le début du mois de janvier, et d'un accompagnement des étudiants, ces derniers étant en enseignement à distance depuis près d'un an, pour permettre une réouverture totale des établissements au début du deuxième semestre", déclare la conférence dans un [communiqué](#) publié le 26 novembre 2020, après ceux d'Udice ([lire sur AEF info](#)) et de l'Auref ([lire sur AEF info](#)). "Les modalités d'accueil doivent se prévoir dans la durée et être concertées dès à présent et non dans l'urgence", poursuit-elle.

"émoi de l'ensemble de la communauté universitaire"

La CPU fait part de "l'émoi de l'ensemble de la communauté

universitaire" après la déclaration du président de la République annonçant une réouverture possible le 3 février ([lire sur AEF info](#)). Pour elle, "c'est la perspective d'une réouverture totale des établissements au début du deuxième semestre qui est seule cohérente". "Elle évite de changer les règles en cours en cette fin de premier semestre, et ce, précisément, alors que les universités entrent en période d'examens. Les étudiants, déjà fragilisés et inquiets, doivent pouvoir poursuivre leur travail et leurs révisions le plus sereinement possible."

Elle appelle à de la "souplesse" et au "respect de l'autonomie des établissements" : "Les modalités de reprise doivent être en accord avec les calendriers de chacun d'entre eux pour que le message aux étudiants soit clair", écrit la CPU.

"De plus, pour que le début de deuxième semestre soit un succès, la CPU demande que la réouverture des établissements aux étudiants s'opère dès le début du mois de janvier et de manière progressive, en commençant par les étudiants les plus fragiles. Peuvent également être concernées les formations de master à petits effectifs, dans des conditions sanitaires strictes", poursuit la CPU. "C'est une question de cohérence", insiste la CPU qui rappelle la "rupture d'égalité" avec les étudiants de CPGE, de BTS et avec les autres opérateurs de la formation professionnelle.

Un plan national de lutte contre la désocialisation

La conférence estime enfin qu'il faut "consolider dès aujourd'hui l'accompagnement des jeunes inscrits en première année". "Il est indispensable de renforcer, dès le début du mois de janvier, l'accueil des étudiants de première année et d'étudiants fragiles, avec un investissement massif dans le tutorat. La CPU s'en est fait l'écho à plusieurs reprises : nombre d'études récentes nous alarment sur l'état de santé psychique des étudiants, en plus de la précarisation économique de beaucoup d'entre eux. Le plan national de lutte contre la désocialisation et le décrochage massif, qui nécessite des moyens dédiés, constitue une priorité. Certaines annonces du Premier ministre sont en cela de bonnes nouvelles : création de 20 000 jobs étudiants en soutien aux étudiants décrocheurs, doublement des aides d'urgence versées par les Crous, dispositif d'accompagnement spécifique pour la recherche d'un premier emploi", conclut la conférence.